



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16
E-mail : snui@snui.fr <http://www.snui.fr>

Paris, le 24 avril 2007

Audience DG Mutations C Compte rendu rapide

A sa demande, l'intersyndicale a été reçue mardi 24 avril par le DG Adjoint (voir l'adresse au DG datée du 19/04/2007).

Avant d'aborder les travaux de la CAP, les organisations syndicales ont réitéré leur demande commune d'amélioration du mouvement, notamment au moyen d'une mesure concrète : des recrutements supplémentaires par l'appel de la liste complémentaire du concours C. Ainsi des agents pourraient être mutés (en province) tandis que de nouveaux combleraient notamment les postes rendus vacants (en RIF essentiellement).

Le DG adjoint s'est engagé sur le principe d'un tel appel qu'il ne chiffre pas à ce stade et qu'il reporte après l'été, donc après, le mouvement de mutations. Pour le SNUI, c'est cependant un début de satisfaction qui n'était pas acquis à cette période du calendrier en 2006.

Globalement, le SNUI est revenu sur le contexte de conflit social à la DGI qui dure et dont une des sources est liée au refus d'arrêter les suppressions d'emplois. Le lien avec les déréglementations (telles que l'abandon de l'ancienneté pour les mouvements locaux) a une nouvelle fois été dénoncé.

Lors de cette audience, le SNUI s'est attaché à obtenir des avancées sur 3 axes de nature à améliorer le mouvement C :

→ de la transparence, par la communication de documents complémentaires permettant une meilleure vérification par les élus en CAP (emplois implantés, gels, situation dans les DOM, transfert des Domaines,...)

La DG doit nous transmettre de nouveaux éléments avant la CAP.

→ des délais pour ce travail supplémentaire pour lequel la mise en place d'Agora a apporté beaucoup de problèmes pour tout le monde, y compris les agents de Direction.

La DG a accordé 2 jours de plus.

→ des mesures concrètes et utiles telles qu'un premier appel avant l'été sur la liste complémentaire et un mandat maximum donné au Président de la CAP pour apporter des réponses positives dans les suites du mouvement de mutation.

Sur ce dernier point, le DG adjoint s'est engagé, et chacun aura en tête l'évolution acquise en séance l'an dernier par les capistes :

+ 5 points (de 26% à 33% chiffres DG) de demandes satisfaites.

+ 11 départements ouverts (de 33 fermés à 21)

La politique générale de l'emploi dans la Fonction publique, aux conséquences lourdes sur les droits des agents, leurs conditions de travail et sur l'exercice des missions de services publics relève d'une logique que le SNUI combat quel que soit le gouvernement qui l'applique.

Aujourd'hui, à la DGI, des progrès doivent encore être faits pour qu'au-delà des % de satisfaction, il soit répondu aux attentes d'agents qui souffrent dans leur vie : c'est pour les défendre que les élus en CAP se battent ; c'est pour soutenir vos élus que le SNUI appelle à envoyer la motion intersyndicale au DG et pour les camarades d'Ile-de-France à se rassembler nombreux à Bercy le Jeudi 26 avril à 12h.